



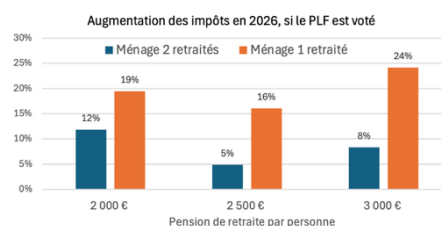
Matraquage fiscal des retraités



L'UNSA Retraités a réalisé une étude pour mesurer précisément l'impact des mesures fiscales touchant les retraités dans le projet de loi de finances 2026 et le moins qu'on puisse dire est que l'addition serait particulièrement salée si toutes ces mesures étaient votées par le Parlement.

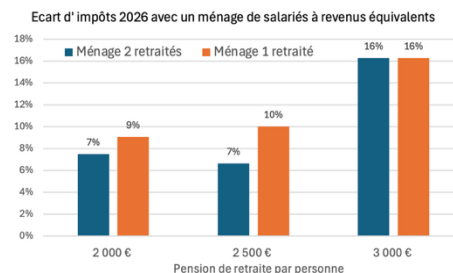
Une forte augmentation des impôts en 2026

Sous l'effet combiné de l'absence de revalorisation du barème par rapport à l'inflation (en raison de « l'année blanche ») et de la transformation de l'abattement fiscal sur les retraites, les retraités pourraient voir leurs impôts sur le revenu exploser en 2026 : + 12 % pour un ménage modeste de deux retraités, + 19 % pour un retraité vivant seul avec une pension à peine supérieure à 2000 €. Quelle serait la réaction du MEDEF si de telles hausses étaient appliquées sur l'impôt sur les sociétés ?



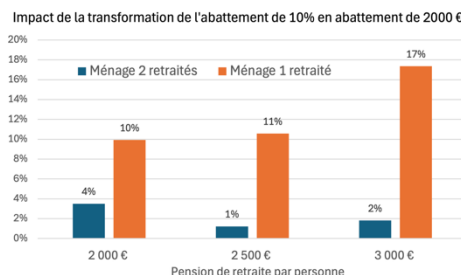
Une rupture de l'égalité devant l'impôt

En raison du plafonnement de l'abattement de 10 % sur les pensions et retraites, les retraités payaient déjà un peu plus d'impôt que les salariés à revenu égal. Mais cette différence ne touchait que des retraités relativement aisés, avec des pension supérieures à 4000 € par mois. Avec la transformation de l'abattement fiscal sur les retraites, dès 2000 € par mois, un retraité serait imposé 9 % de plus qu'un salarié ayant le même revenu. La différence monte à 10 % pour 2500 € et à 16 % pour 3000 €. L'UNSA Retraités dénonce cette rupture de l'égalité devant l'impôt. On nous rétorque que les salariés ont des frais professionnels... Certes ! Mais les retraités financent seuls leur complémentaire santé.



Les femmes seules seraient particulièrement désavantagées

L'article 6 du Projet de loi de finances transformant l'abattement fiscal sur les retraites cible particulièrement les personnes vivant seules. La seule transformation de l'abattement provoquerait une augmentation des impôts de 10 % pour une pension mensuelle de 2000 €, 11 % pour 2500 € et 17 % pour 3000 €, contre respectivement 4 %, 1 % et 2 % pour un couple de retraités. Or, 71 % des personnes retraitées qui vivent seules sont des femmes¹... Après avoir passé en force une réforme des retraites injuste qui pénalise particulièrement les femmes, le gouvernement récidive dans le projet de loi de finances 2026.



L'étude chiffrée de l'UNSA Retraités est disponible au verso.

1- Données démographiques INSEE de janvier 2025 sur les Français de plus de 65 ans

Composition du foyer fiscal	Revenus nets imposables 2024				Revenus nets imposables 2025			
Mensuel	1 500,00 €	2 000,00 €	2 500,00 €	3 000,00 €	1 530,00 €	2 040,00 €	2 550,00 €	3 060,00 €
2 salariés	36 000,00 €	48 000,00 €	60 000,00 €	72 000,00 €	36 720,00 €	48 960,00 €	61 200,00 €	73 440,00 €
1 salarié + 1 retraité	36 000,00 €	48 000,00 €	60 000,00 €	72 000,00 €	36 720,00 €	48 960,00 €	61 200,00 €	73 440,00 €
2 retraités	36 000,00 €	48 000,00 €	60 000,00 €	72 000,00 €	36 720,00 €	48 960,00 €	61 200,00 €	73 440,00 €
1 salarié	18 000,00 €	24 000,00 €	30 000,00 €	36 000,00 €	18 360,00 €	24 480,00 €	30 600,00 €	36 720,00 €
1 retraité	18 000,00 €	24 000,00 €	30 000,00 €	36 000,00 €	18 360,00 €	24 480,00 €	30 600,00 €	36 720,00 €
1 retraité EQ abattement 2000 €					18 178,00 €	24 978,00 €	31 778,00 €	38 578,00 €
2 retraités EQ abattement 2000 €					18 178,00 €	24 679,50 €	30 799,50 €	36 919,50 €
	Impôt 2025				Simulation Impôt 2026			
2 salariés	33,00 €	1 759,00 €	3 411,00 €	5 771,00 €	136,00 €	1 897,00 €	3 529,00 €	6 160,00 €
1 salarié + 1 retraité	33,00 €	1 759,00 €	3 411,00 €	5 771,00 €	110,00 €	1 968,00 €	3 646,00 €	6 661,00 €
2 retraités	33,00 €	1 823,00 €	3 587,00 €	6 611,00 €	84,00 €	2 039,00 €	3 763,00 €	7 163,00 €
1 salarié	0,00 €	725,00 €	1 588,00 €	2 885,00 €	0,00 €	794,00 €	1 675,00 €	3 080,00 €
1 retraité	0,00 €	725,00 €	1 588,00 €	2 885,00 €	0,00 €	866,00 €	1 843,00 €	3 581,00 €
					Simulation gel barème sans modif abattement			
1 salarié + 1 retraité					136,00 €	1 897,00 €	3 529,00 €	6 160,00 €
2 retraités					136,00 €	1 975,00 €	3 719,00 €	7 043,00 €
1 retraité					0,00 €	794,00 €	1 675,00 €	3 080,00 €
					Impact du gel de barème (année blanche)			
1 salarié + 1 retraité					103,00 €	138,00 €	118,00 €	389,00 €
1 salarié + 1 retraité en %					312%	8%	3%	7%
2 retraités					103,00 €	152,00 €	132,00 €	432,00 €
2 retraités en %					312%	8%	4%	7%
1 retraité					0,00 €	69,00 €	87,00 €	195,00 €
1 retraité en %					0%	10%	5%	7%
					Impact de la transformation de l'abattement			
1 salarié + 1 retraité					-26,00 €	71,00 €	117,00 €	501,00 €
1 salarié + 1 retraité en %					-79%	4%	3%	9%
2 retraités					-52,00 €	64,00 €	44,00 €	120,00 €
2 retraités en %					-158%	4%	1%	2%
1 retraité					0,00 €	72,00 €	168,00 €	501,00 €
1 retraité en %					0%	10%	11%	17%
Δ 2 retraités VS 2 salariés	0,00 €	64,00 €	176,00 €	840,00 €	-52,00 €	142,00 €	234,00 €	1 003,00 €
Δ 2 retraités VS 2 salariés en %	0%	4%	5%	15%	-38%	7%	7%	16%
Δ 1 ret+1 sal VS 2 salariés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-26,00 €	71,00 €	117,00 €	501,00 €
Δ 1 ret+1 sal VS 2 salariés en %	0%	0%	0%	0%	-19%	4%	3%	8%
Δ 1 retraité VS 1 salarié	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	72,00 €	168,00 €	501,00 €
Δ 1 retraité VS 1 salarié en %	0	0	0	0	0	9%	10%	16%
Δ 2026 VS 2025 2 retraités					51,00 €	216,00 €	176,00 €	552,00 €
Δ 2026 VS 2025 2 retraités en %					61%	12%	5%	8%
Δ 2026 VS 2025 1 retraité					0,00 €	141,00 €	255,00 €	696,00 €
Δ 2026 VS 2025 1 retraité en %					0%	19%	16%	24%
Δ 2026 VS 2025 1 ret + 1 sal					77,00 €	209,00 €	235,00 €	890,00 €
Δ 2026 VS 2025 1 ret + 1 sal en %					233%	12%	7%	15%

Simulation de l'impact sur l'impôt 2026 (revenus 2025) du gel de barème et de la transformation de l'abattement de 10% plafonné à 4399 € par foyer fiscal en abattement de 2000 € par personne.

Les simulations ont été réalisées sur le simulateur officiel de l'impôt sur le revenu

Minimum de perception impôts sur le revenu : 61 €

1/ Foyer fiscal de 2 personnes

- Salariés année de naissance 1963 :
 - Salaire mensuel net imposable 2024 : 1500 €, 2000 €, 2500 €, 3000 €
 - Augmentation de salaire pour 2025 : 2%
- Retraités année de naissance 1960 :
 - Pensions mensuelles nettes imposables 2024 : 1500 €, 2000 €, 2500 €, 3000 €
 - Revalorisation pensions (base + complémentaire) pour 2025 : 2%

2/ Foyer fiscal de 1 personne

- Salarié année de naissance 1963 :
 - Salaire mensuel net imposable 2024 : 1500 € 2000 € 2500 € 3000 €
 - Augmentation de salaire pour 2025 : 2%
- Retraité année de naissance 1960 :
 - Pensions mensuelles nettes imposables 2024 : 1500 € 2000 € 2500 € 3000 €